

Zeitschrift:	Bulletin généalogique vaudois
Herausgeber:	Cercle vaudois de généalogie
Band:	16 (2003)
Artikel:	Les châtelains de Palézieux de la maison de Gruyères et leur descendance à Maracon
Autor:	Le Comte, Guy
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1085232

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les châtelains de Palézieux de la maison de Gruyères et leur descendance à Maracon

Olivier Dessemontet, grand spécialiste vaudois des généalogies ascendantes, accordait une certaine importance aux *gateway-ancestors*, c'est à dire aux individus des familles marquantes ayant eu une nombreuse descendance et constituant un pont vers les grandes familles du Moyen Age, les Capétiens, les Welf, les Anglo-normands et finalement vers Charlemagne, père mythique de l'Europe. Les *gateway-ancestors* sont nombreux en Pays de Vaud ; outre ceux étudiés par Dessemontet, Conon de Grandson¹, Richard de Montfaucon² ou Pierre V d'Estavayer³, l'un des défenseurs d'Acre en 1291, on mentionnera Antonio de Portugal, prieur de Crato, roi éphémère de Portugal, dont la descendance a fait l'objet d'une publication monumentale du vicomte de Faria⁴. Citons aussi, à un niveau plus modeste, les Jutigninge, de Bex, récemment étudiés par Pierre Yves Favez⁵, ou Antoine, bâtard de Gruyères, seigneur d'Aigremont, auteur d'une branche importante de la famille de Gruyères qui s'éteignit, au XVII^{ème} s., dans la région de

¹ Conon IV de Grandson, cité jusqu'en 1174, l'un des fils d'Ebal I, père de Perrette, femme de Richard I de Saint-Martin du Chêne et ancêtre d'Henri d'Estavayer. DESSEMONTET Olivier *Flâneries généalogiques*, BGV 8-9, Lausanne 1996 p. 95.

² *Ibidem*, p. 127 Richard comte de Montbéliard n'est plus cité après 1237 ; il épousa Agnes fille du comte de Bourgogne Etienne II et de Judith de Lorraine, descendante des Hohenstaufen.

³ *Ibidem*, p.123

⁴ Antonio de Portugal, bâtard de Luis duc de Béja, né à Lisbonne en 1531, mourut à Paris le 26 août 1595. Proclamé roi à Lisbonne le 19 juin 1580, il fut balayé en cinq jours par l'armée espagnole. Son fils Manoël épousa Emilie de Nassau, dame de Prangins, dont la fille Maria Belgia laissa une très nombreuse postérité de son mari, Jean Théodore de Croll. Vicomte de FARIA, *Descendance de don Antonio, prieur de Crato, XVIII^e roi de Portugal*, Livourne 1908. Faria étudie longuement la descendance hollandaise et suisse du prétendant au trône de Portugal. Il paraît avoir cependant négligé certains bâtards vaudois.

⁵ Pierre Yves FAVEZ, « Les implications généalogiques des terriers : l'exemple de Bex en 1430-1432 », in *Gens de Bex*, CVG, Chavannes-Renens, 2003.

Cossonay. C'est une partie de la descendance d'Antoine qui fait l'objet de cette modeste note.

La famille comtale de Gruyères a été très tôt étudiée et a fait l'objet d'un article dans le tome I, *Les dynastes*, du *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse*⁶ ; la branche d'Aigremont est présentée dans le tableau 15, dont je résume ici les données.

Antoine de Gruyères, coseigneur de Prez, teste le 18 mai 1502. Il dut mourir peu après, fort âgé. Il était le bâtard du comte Antoine et avait été marié deux fois, avec Catherine de Saliceto d'abord, puis avec Catherine Ruffieux. Il avait eu les enfants suivants :

1. **Antoine de Gruyères**, mort en 1477 sans postérité connue de son épouse Catherine de la Cour.
2. **André de Gruyères**, châtelain de Corbières, dont l'alliance n'est pas connue ; il est cité de 1502 à 1544 et aurait eu deux enfants, une fille Perissonne, dont la filiation est assurée, qui épousa Guichard Clerc et testa le 19 mars 1554, et un fils André, châtelain de Palézieux, mort avant le 15 février 1552. La filiation d'André n'est que supposée ; il avait épousé Catherine Castella fille de Jean et d'Isabelle Musy.
3. **Louis de Gruyères**, mort après 1524 ; il épouse en 1502 Willemine de Sauvernier ; il est père d'un François, qui épousa en premières noces Antonie Asperlin et d'une Louise, femme de Claude Thomasset.
4. **Agnelie de Gruyères**, morte vers 1541, femme de Georges de Glâne.
5. **Jeannette de Gruyères** épouse de Louis de Corbières.
6. **Pierre de Gruyères**, fils bâtard cité de 1502 à 1516, châtelain de Palézieux ; il aurait eu un fils bâtard Guillaume, cité de 1512 à 1535, lui aussi châtelain de Palézieux.
7. **Guillaume de Gruyères**, lui aussi bâtard, cité dès 1513, châtelain de Corbières. Il épousa Pernette Maillardoz et eut un fils Michel, attesté de 1533 à 1548, époux de Rolette Dudin, fille d'Hugues.

Le premier but de ma recherche était modeste. Il s'agissait d'assurer la filiation d'André II. Était il vraiment le fils d'André I ? Les documents vaudois de la châtellenie de Palézieux, magnifiquement utilisés par

⁶ Publié en fascicules de 1900 à 1908 à Zurich. L'article du Dr Ernest DIENER (p.87-100) cite comme principales sources les travaux de Gremaud et d'Hisely et, pour la branche d'Aigremont, ceux de Max de Diesbach.

Walter Lacher⁷ et que n'avaient, semble-t-il, pas connus Dicker et ses informateurs permettent de se faire une idée plus précise de la carrière du personnage et de sa parenté. Si l'objectif que je m'étais fixé fut atteint sans trop de peine, de nombreux problèmes se posèrent lors des vérifications que je tentais et pour lesquelles Pierre-Yves Favez me fut d'une aide précieuse,

André, bâtard de Gruyères, est châtelain de Palézieux peu après la conquête bernoise. Il est chargé par le comte Michel de Gruyères de rétablir l'autel de Saint-Georges de la chapelle de Maracon que le bailli de Moudon avait abattu. LL.EE. ne s'en laissent point compter, elles l'arrêtent et le contraignent à défaire son ouvrage⁸. André succède comme châtelain à Guillaume, bâtard de Pierre de Gruyères, cité, nous l'avons vu jusqu'en 1535, mais qui pourrait bien être encore vivant en 1537, puisqu'à cette date, noble Guillaume de Gruyères, de Palézieux (de Palésieux) doit au receveur du lieu trois coupes de graines à la mesure de Vevey. Nous ne savons pas quand le changement se fit. André de Gruyères reconnaît, le 24 mars 1544, diverses possessions à Palézieux et, notamment, Outre Myonnaz, qui avait été antérieurement reconnues par Jacques Maczonat, dit Montbéliard, et Jean Genod, de Palézieux. C'est peut-être à lui que l'année suivante le comte de Gruyères, alors à Bourg-en-Bresse, fait livrer huit coupes de graines⁹. En 1549, il témoigne lors d'un procès tenu devant la cour du comte en faveur de Louis Sonney, de La Rogivue¹⁰. André meurt avant le 15 février 1555. Il laisse une veuve Catherine Cathelaz, fille de feu Jean autrefois banneret de Gruyères, qui n'ayant pas eu d'enfants de lui, transige avec ses héritiers naturels. Elle rappelle que, selon un acte reçu

⁷ Walter LACHER est l'auteur d'une *Chronique de Palézieux* en deux volumes qui narre l'histoire des familles et des bâtiments de Palézieux. Ses notes, mises au net, sont conservées aux ACV sous la cote Br 90. J'ai utilisé l'un et l'autre.

⁸ Walter LACHER, *Chronique de Palézieux*, I p.18.

⁹ ACV Ag 9, 1545 le receveur d'Oron et Palézieux pour le comte de Gruyères a livré 8 coupes à Monsieur le bâtard comme par commandement de Monseigneur comme apparaît sur une missive de Monseigneur datée de Bourg en Bresse. L'inscription est en double. L'hypothèse qu'André ait pu être ce bâtard de Gruyères a été abandonnée en cours de recherche. Le bâtard non nommé est Jean, frère du comte Michel, possessionné à Saint-Martin de Rue et à Corsier.

¹⁰ ACV C XV 7 224. Le procès s'acheva le 2 février 1550. André de Gruyères avait reçu la plainte des Sonney.

le 30 août 1534, par Humbert Bailly, notaire du comte de Gruyères, elle avait reçu confession, de noble Guillaume, fils de noble Pierre de Gruyères, alors châtelain de Palézieux, d'une somme de 500 florins, dont la moitié provenait de sa dot, qu'elle avait remise audit Guillaume par l'intermédiaire de son mari et dont l'autre moitié était l'augment que lui constituait le dit Guillaume, son beau-frère. Elle produit aussi une quittance d'André de Gruyères, son mari, datée du 7 octobre 1545, par laquelle ce dernier reconnaît avoir reçu 170 florins à elle légués par Bernard Musy, seigneur de Châtel-Saint-Denis. Le 30 décembre 1555, Catherine Cathelaz abandonne tous les biens de son défunt mari à Claudine, femme de Pierre Champion, nièce d'André pour 850 florins, dont Antoine Mouron et Jean Bailly, notaires de Chardonne, ses procureurs donnent immédiatement quittance¹¹. Mais d'autres héritiers se sont manifestés : Bernard, bâtard de Gruyères, et Jean Frossard, de Brenles, agissant pour le compte de sa femme Ysabelle Doge. Claudine, « *femme du prénommé Pierre Champyon, de l'autorité dudit Champyon son mari, présent (sic) ainsi que nièce et plus prochaine en parentage et consanguinité dudit feu noble André de Gruyère son oncle, à défaut d'autres parents et consanguins dudit feu noble André de Gruyère*¹² », traite donc aussi avec eux, le même jour. Bernard de Gruyères, fils nourri de feu noble Guillaume de Gruyères¹³, en son vivant donzel et châtelain de Palézieux, abandonne à ses procureurs, tous les droits qu'il pourrait avoir sur les biens desdits feu nobles Guillaume et André, frères, pour le prix de 40 écus au soleil¹⁴. Antoine Mouron et Jean Bailly lui cèdent en outre les droits sur une maison avec grange et oches qui fut de Claude Costerd et lui vendent un morcel de terre à clos, en Planches Puthod, jouxtant l'eau de la Myonnaz¹⁵.

¹¹ ACV Do 2 /1 p.16.

¹² ACV Do 2/1 p. 8v et 17 v.

¹³ Walter LACHER fait de Bernard de Gruyères le bâtard d'André ; il s'est attaché à l'histoire des familles et des bâtiments, il a consulté tous les documents concernant Palézieux mais dans les documents qu'il cite, Bernard de Gruyères et ses héritiers sont les charge-ayant d'André de Gruyères, ce qui peut s'expliquer par les diverses cessions qui eurent lieu lors de l'arrangement du 12 décembre 1555. Deux documents au moins font de Bernard un fils de Guillaume.

¹⁴ ACV Do 2/1 p. 11.

¹⁵ ACV Do 2/1 p.13.

Les droits dont se prévalait Jean Frossard, de Moudon, coseigneur de Brenles et de Saugy, avaient une autre origine. Il était, depuis 1550 au moins, l'époux d'Ysabelle Doge, fille du notaire Bernard Doge¹⁶ et de Claudine Hugonin. Le mariage de Bernard et de Claudine avait eu lieu avant le mois de mai 1513, date à laquelle, Guillaume Hugonin remit à sa nièce le reliquat de sa dot¹⁷. C'est de cette Claudine qu'Ysabelle Doge tenait les droits qu'il produisit lors de la discussion des biens d'André de Gruyères. Jean Frossard, de Brenles, fait savoir que noble Guillaume de Gruyères, alors châtelain de Palézieux, avait, pour lui et ses hoirs, confessé avoir reçu de Louise Thomasset¹⁸ sa bien aimée femme, relaissée d'égrège Humbert Hugonin, de la « Tour de Pey » 500 florins pour le mariage de ladite Louise, dont 200 promis par le vénérable dom Guillaume Hugonin chapelain de la Tour de Pey. Guillaume les avait assignées sur sa maison à Palézieux. Ceci était contenu dans un acte passé devant égrège Jean du Clos dit Doge notaire d'Oron, le 12 novembre 1527, comme on peut le voir dans les registres dudit, écrit par Bernard Doges, fils et jouissant des registres dudit feu Jean. Jean Frossard est conjointe personne d'Ysabelle fille d'égrège Bernard Doge, héritière de Loyse Thomasset, sa grand-mère. Il transige donc aussi avec Claudine, femme de Pierre Champion, de Chardonne, et cède ses droits à Antoine Mouron et Jean Bally contre 500 florins¹⁹. Claudine n'était pas au bout de ses peines ; quand elle se fut entendue avec la famille de son oncle, elle se vit poursuivie par dom Jean

¹⁶ Article DOGE, *Recueil de généalogies vaudoises*, SVG, Lausanne, 1912, T.I p. 63 et 64. Cet article est gravement fautif : il fait de Bernard le fils d'un Jean, arometharius et bourgeois de Vevey, et de son épouse Jeanne de Gruffie. Jean Frossard dans la procédure qui nous occupe dit que sa femme est fille de Bernard Doge, notaire qui détient les registres de son père Jean du Clos dit Doge. Ce Jean du Clos dit Doge est cité p.61 ; il aurait instrumenté à Oron de 1502 à 1514 et serait mort avant le 6 novembre 1519 puisque sa veuve est citée à Vevey à cette date. Je veux bien mais l'acte cité par Frossard est de 1527. A mon avis van Muyden qui a publié les notes de madame Françoise Doge n'a pas été assez circonspect. Ysabelle femme de Jean Frossard était fille de Bernard et de Claudine Hugonin ; Bernard était fils de Jean du Clos, dit Doge, mort après 1527, lui-même fils d'un Bernard.

¹⁷ *ibidem*, p.64.

¹⁸ Je n'ai pas pu situer cette Louise dans la généalogie Thomasset.

¹⁹ ACV Do 2/1 p. 7.

Gilléron, ancien curé de Palézieux qui entendait toucher le cens de ces biens, pour tout le temps pendant lequel il avait occupé la cure²⁰.

Cet ensemble d'actes permet de corriger et de compléter la généalogie du *Manuel*. André II était fils de Pierre, châtelain de Palézieux, et donc frère de Guillaume, châtelain de Palézieux après son père qui épousa avant 1527 Louise Thomasset, veuve d'Humbert Hugonin et mourut après 1537. André II son frère lui succéda comme châtelain de Palézieux et décéda vers 1555. L'héritière d'André fut Claudine, sa nièce, fille d'un frère ou d'une soeur inconnus des deux châtelains. Ce frère inconnu aurait pu être un Jean. En 1565, en effet, noble Jacques, fils nourri de Jean, bâtard de Gruyères, est témoin à Palézieux²¹. Cependant il faudrait expliquer, si l'on accepte cette identification, pourquoi noble Bernard de Gruyères fils nourri de Guillaume n'a pas hérité de son oncle André, et pourquoi la fille d'un bâtard a été préférée au fils d'un autre bâtard. Claudine a sur Bernard l'avantage de la légitimité, mais elle n'a été choisie comme héritière qu'en dernier ressort, à défaut d'autres parents consanguins. Elle n'est pas une Gruyères, elle reste anonyme, et doit donc être la fille légitime d'une soeur d'André mariée à un roturier, car Claudine n'est pas non plus qualifiée. Elle n'apparaît jamais sans son nom mais est toujours désignée comme étant la femme d'un Pierre Champyon, de Chardonne, lui aussi non qualifié.

Mon propos était d'étudier la descendance d'André de Gruyères à Maracon, mais arrivé à ce stade, je jugeais utile de tenter quelques vérifications qui m'entraînèrent plus loin que je ne l'aurais pensé. Les Champion ne sont pas très nombreux à Chardonne, où le mari de Claudine n'est que rarement cité. Il y possédaient une vigne avant 1580²². Il apparaît à Palézieux à l'occasion de la successsion de sa femme, en 1555, et aussi à cette date comme procureur des nobles Collomban et

²⁰ ACV Do 2/1 p.25 Not. Blanc. 29 janvier 1556 Jehan Gillieron, autrefois curé de Palézieux, confesse avoir reçu de discrets Antoine Mouron et Jean Bally, comme procureurs de Claudine, femme de Pierre Champion, de Chardonne, tout ce qu'elle lui devait à cause des censes et autres charges dues à la cure de Palézieux, pendant qu'il y fut curé.

²¹ ACV, fiches notaire.

²² ACV Dg 4/5 p. 141. Not. G. Ansel, R 1577-1581. Pierre Champyon, propriétaire d'une vigne sise rième Chardonne, qui fut de Guyd Champyon avant 1580 (mention).

Antoine Martin, de Cuynes, en Maurienne²³. Pierre y est encore cité, nous l'avons vu, en 1556 avec sa femme lorsqu'il paye les dîmes dues à Jean Gillieron. La tentation était grande dès lors de faire de ce Pierre Champion l'un des membres de la très notable famille Champion, venue de Saint-Michel-de-Maurienne à Rue vers la fin du XIV^{ème} siècle et possessionnée à Corsier, suite à une alliance avec les Blonay²⁴. La réalité est plus compliquée. Le 15 juin 1527, le père de Pierre, François Champion, de Chardonne, reconnaît les biens de sa famille²⁵. Il est dit fils de feu Guy, fils de feu Jean Champion et les biens ont été antérieurement reconnus par Jean, fils d'Aymon Champion ; ces biens provenaient, par achat ou par héritage, de la famille Poncet. Il s'ensuit que la venue des Champion à Chardonne est antérieure à 1500 ; un lien existe peut-être avec les Champion, seigneurs de Corsier, mais il est bien tenu. Pierre Champion et Claudine ne paraissent pas avoir eu, à Chardonne, de descendance masculine. Je n'ai pas pu non plus, à ce jour, identifier une descendance féminine. Il convient donc de laisser le problème à d'autres chercheurs, plus chanceux ou qui connaissent mieux que moi les familles de Lavaux ...

J'aimerais cependant, avant de retourner à Palézieux, redire une vérité d'évidence, que les généalogistes ont parfois tendance à oublier. Les coïncidences existent et certaines sont si grosses que le chercheur s'y laisse aller en abandonnant la plus élémentaire prudence. Reprenons ce cas de Claudine héritière de Gruyères et femme de Pierre Champion, de Chardonne. Une branche, bâtarde bien sûr, de la famille de Gruyères s'est établie à Chardonne peu après les Champion ! Jean bâtard de Gruyères est possessionné à Corsier dès 1529 ; c'est le frère du comte Michel que nous avons déjà rencontré. Il paraît avoir aussi mal mené sa barque que le comte son frère. En 1554 dans une lettre datée de Chardonne, il expose sa misère à MM. de Fribourg²⁶. Sa veuve est encore citée en 1562, son fils Humbert devient religieux à Fribourg et sa fille épouse, dans des circonstances rocambolesques ; Antoine

²³ ACV Do 2/1 p.8 Pierre Champion, de Chardonne, procureur des nobles Collomban et Antoine Martin, de Cuyn en Maurienne, 1555.

²⁴ Le membre le plus en vue de la famille Antoine, chancelier de Savoie et évêque de Genève, mourut à Turin le 29 juillet 1495.

²⁵ ACV Ff 51 p.455.

²⁶ Jean Paul VERDAN, *Chardonne, en effeuillant l'histoire*, Cabedita 1997, p.105 sqq.

Maillard, de Romont. Il eût été tentant de rattacher la mère inconnue de Claudine à ce rameau. Las, Jean n'est qu'un cousin très remué d'André. Il fallut remettre l'ouvrage sur le métier. Les Champion et les Gruyères apparaissent ensemble dans les grosses aujourd'hui encore conservées au château d'Oron. Le 13 mars 1544, en effet, François Champyon, seigneur de la Bâtie et de Cheseaux, reconnaît la dîme de Maracon, reconnue autrefois par son frère Benoît, seigneur de Cheseaux et provenue de sa mère feue noble Pernette de Gruyères. La piste était tentante mais ne donna rien. Pernette de Gruyères est une fille légitime du comte Jean ; la descendance qu'elle eut de Jean Champion est donc aussi légitime²⁷.

Les comtes de Gruyères ont sans doute considéré la châtellenie de Palézieux comme le petit apanage d'une de leur branche bâtarde²⁸. Bernard fils de Guillaume de Gruyères ne succède cependant pas à son oncle André dont il aurait pourtant été le lieutenant²⁹. Le comté de Gruyères disparaît et Palézieux est désormais entièrement aux mains de LL.EE. de Berne qui n'ont aucune raison de favoriser les bâtards de la maison comtale. Bernard de Gruyères n'aura qu'une assez brève carrière. Il est toujours qualifié noble mais n'a pas atteint semble-t-il le niveau social de son oncle André, marié à une Castella, ou de son père, époux d'une Thomasset. Il épouse Berthe, fille de Jean Caillet, de Maracon. Il en aura au moins deux filles, dont l'une Bernarde convolera avec Roud Ardillon³⁰. Bernard est assez souvent témoin dans des actes dressés par le notaire Blanc entre 1555 et 1558 ; il tient taverne en 1558 ; on peut aller boire en sa maison³¹. Le 6 mars 1556, il reçoit une reconnaissance de dettes d'Anthoyne Dutheyct pour 14 florins³² ; le 19

²⁷ La généalogie des Champion reste à faire. Cette famille, originaire de Maurienne, tint le haut du pavé en Suisse romande à la fin du XV^{ème} siècle. Elle lia son destin à celle des Gruyères et en partagea les infortunes.

²⁸ On peut, semble-t-il, en dire autant de celle de Corbières.

²⁹ ACV Do 2/1 p. 17 : Catherine traite en 1555 avec *noble Bernard, nourri dudit feu noble Guillaume de Gruyère, ainsi que lieutenant dudit feu noble André de Gruyère, mon mari, jaz (sic) lieutenant et titre ayant dudit feu noble Guillaume de Gruyère son frère.*

³⁰ Walter LACHER ACV Br 90/4 qui rapellons-le, fait de Bernard un fils d'André de Gruyères.

³¹ Walter LACHER, la chronique de Palézieux p. 58.

³² ACV Do 2/1 p. 28.

août 1557, il traite avec Claude Doges à propos d'une pièce Outre Myonnaz³³.

Le 12 août de l'année suivante, l'accord concernant la répartition des biens délaissés par Wuillesme Chappotant se conclut, au « poyle » de la maison de noble Bernard de Gruyères, hôte à Palézieux³⁴. Bernard de Gruyères meurt peu après. En 1559, François Renvers fait citer en justice Berthe, sa veuve, qui détiendrait un paufert que ledit Bernard aurait emprunté à Renvers avant sa mort.

Le 12 décembre 1560, Jean Caillet de Maracon, agissant comme grand-père maternel et tuteur des filles et héritières de feu Bernard de Gruyères, reconnaît des biens qui ont été auparavant reconnus es mains d'Humbert Balli, par Jacques Quintaux et, auparavant, par Clémence fille de feu Pierre Destraz, d'Essertes, femme de Jean fils de Pierre Richard et anciennement par Pierre Aubry et aux dites confessantes appartenant, par certains titres eus de noble André de Gruyères³⁵. Ces biens comprennent entre autres une maison, avec grange, chesaux et oches à Palézieux, et une pose oultre l'eau de Myonnaz, jouxte la terre d'Anthoine du They de soleil levant et la terre de discret Claude Blanc, notaire d'Oron devers bise³⁶. Le 28 février 1563, Berthe « fille de Jean de Caillet » assistée par son père, achète un morcel de terre de Jacques Ardillon³⁷. Berthe se remaria peu après, mais son union fut de courte durée : en 1566, elle accuse Pernon Gérard d'avoir fait périr par jettature son second mari Georges Richard³⁸. Elle vit encore en 1576 à Palézieux³⁹.

³³ ACV Do 2/1 p.65 il est à cette occasion dit fils nourri de Guillaume de Gruyères.

³⁴ ACV Do 1 p.87.

³⁵ Si André de Gruyères était le père de Bernard, la formule serait, qu'elles détiennent en succession légitime d'André de Gruyères.

³⁶ ACV Fo 14 p.197.

³⁷ LACHER prétend que depuis qu'il avait marié sa fille à un bâtard de Gruyères, Jean Caillet ne se faisait plus appeler que de Caillet. En voici une preuve ; notons cependant que quand il a à faire avec les représentants de l'autorité, Jean reste un Caillet.

³⁸ Walter LACHER, la chronique de Palézieux p. 31.

³⁹ ACV, Ds 23/9, p. 7. Berthaz veuve de feu Bernard de Gruyère, de Palézieux, confesse devoir à égrège Vulliesme Perrod, notaire, 12 florins et demi à cause d'achat de graines, le 28 mars 1576. Il est à noter que la lecture du prénom recouvert d'une surcharge est bien difficile. Lacher s'en est sorti en parlant de la veuve de Bernard de

Bernarde de Gruyères, propriétaire de la maison de la pinte, dans laquelle son père tenait taverne, vend à Jacques Grassert une autre maison qu'elle détenait devant le château⁴⁰. Elle épousa, nous l'avons vu, son voisin Roud Ardillon dont elle eut deux fils, Jean et Gédéon, auxquels elle transmit la maison de la pinte.

Jean Ardillon, mort après 1629 eut au moins trois enfants de sa femme Rose Favez, de Servion, épousée avant 1617, ce sont :

Jeanne Ardillon, baptisée 28 décembre 1617 à Palézieux, dont le parrain fut Gédéon Ardillon⁴¹.

Abraham Ardillon baptisé à Palézieux le 11 novembre 1621.

Françoise Ardillon, baptisée à Palézieux le 29 novembre 1624, elle fut la filleule de discret Jean Rubattel.

Aucun de ces enfants ne paraît avoir eu de descendance.

Gédéon Ardillon épouse à Palézieux le 3 août 1617 Madeleine Michoud⁴², d'Oron-la-Ville, veuve de Charles Clément. Il meurt âgé à Palézieux le 7 mars 1668⁴³. Ce fut un notable local, souvent sollicité pour être parrain. Madeleine Michoud lui donna les enfants suivants :

Pierre Ardillon, baptisé à Palézieux le 20 décembre 1618 .

Gruyères, (Berthe a oublié Georges Richard). Chastellan a lu Dorthaz, car il identifie l'initiale du prénom à un D, ce qui est possible. Pierre-Yves Favez verrait bien Jesetaz, qui paraît être une lecture correcte, mais il n'y a pas plus de Jesetaz que de Dorthaz à Palézieux à l'époque. Après agrandissement de l'inscription et effacement informatique de la surcharge, nous sommes tombés d'accord Pierre-Yves Favez et moi sur le fait que Berthaz est une lecture possible, mais notre meilleure raison est que nous savons que la femme de Bernard s'appelait Berthe. L'alternative à cette solution serait l'existence simultanée à Palézieux de deux Bernard, bâtard de Gruyères!

⁴⁰ Walter LACHER, *op.cit.* II p.8.

⁴¹ ACV Eb 100/1 p. 9, pour éviter de trop charger cet article notes, je renvoie le lecteur à ACV Eb 100, à la date chaque fois qu'une indication d'état civil est donnée.

⁴² Le nom s'écrit parfois Mechod, voire Michot.

⁴³ ACV Eb 100/1 p. 132, Gédéon devait être né vers 1590.

Claudine Ardillon, baptisée le 24 septembre 1620 à Palézieux ; elle épouse François Serex, de Maracon, dont elle est veuve en 1678, et meurt en 1694⁴⁴.

Rose Ardillon, baptisée à Palézieux le 25 mars 1624.

David Ardillon, baptisé à Palézieux le 7 novembre 1624 .

Andriaz Ardillon baptisée à Palézieux le 4 février 1627 .

Marguerite Ardillon, baptisée à Palézieux le 24 février 1630 ; elle épouse le 28 août 1650 à Palézieux Michel Cardinaux, dont elle a quatre enfants, et meurt en 1661.

Sara Ardillon, baptisée à Palézieux le 5 février 1632 ; elle épouse le 28 mars 1656 à Palézieux Jean Aneth, de Chailly.

Jacques Ardillon, baptisé à Palézieux, il épouse le 21 septembre 1653 Madeleine Huser, de la ville de Thann en Alsace ; il en aura trois enfants à Palézieux avant 1660 ; il émigre ensuite à Vevey.

Claudine eut plusieurs enfants de son mari François Serex :

Sara Serex, baptisée à Palézieux le 27 décembre 1646 ; sa marraine fut sa tante Sara Ardillon.

Jean Serex, baptisé à Palézieux 17 juin 1649 ; sa marraine fut sa tante Marguerite Ardillon ; il meurt jeune.

Catherine Serex, baptisée à Palézieux le 9 février 1651, admise à la cène 6 avril 1666. Elle épouse le 25 février 1680 à Palézieux Claude Serex. Morte avant 1717.

Pernette Serex, baptisée à Palézieux le 11 décembre 1653, admise à la cène 1669 ; elle épouse le 7 février 1677 Mamert Chollet, veuf de Françoise Budry. Morte après 1717.

Clauda Serex, baptisée à Palézieux 3 août 1656, admise à la cène en 1672 ; elle est en 1694 assistée par Abraham Chollet.

Marie Serex, baptisée à Palézieux le 1 septembre 1661 ; elle teste en 1717 en faveur de sa soeur Pernette et de ses neveux, enfants de feu sa soeur Catherine ; elle est alors femme de Michel Pasche de Ferlens.

Jean Pierre Serex ; il est pourvu d'un tuteur en 1699⁴⁵. Il n'est plus cité en 1717 et paraît n'avoir eu aucune descendance.

⁴⁴ ACV Do 39/1, 23.11.1694, Mamert Chollet et Claude demandent à la Cour l'homologation du testament de leur belle-mère Claudine Ardillon, veuve de feu François Serex. Marie, Catherine et Pernette Serex, filles de la défunte, sont accompagnées de leur mari. Jean-Pierre Serex est assisté par Wullesme Chollet ; Claudio Serex est assistée par Abraham Chollet.

⁴⁵ ACV Do 16/1, 10.12.1699. Wullesme Chollet, tuteur de Jean Pierre Serex fait une vente.

Les enfants de Catherine Serex et de Claude, fils de Nicod Serex, sont : **Esther Serex**, baptisée à Palézieux le 21 novembre 1680 ; elle épouse le 31 juillet 1704 André Chollet. Cité en 1714 lors d'un partage avec Jacques Serex et en 1717 lors de la succession de sa tante Marie Serex. **Jacques Serex**, baptisé à Palézieux le 11 juin 1682 ; sa marraine est Marie Serex, sa tante qui l'avantagera lors de son testament en 1717. **Elisabeth Serex**, baptisée à Palézieux le 28 décembre 1685 ; elle épouse avant 1714 Pierre Cupelin. **Catherine Serex**, baptisée à Palézieux le 25 décembre 1692, héritière de sa tante Marie en 1717. **Madeleine Serex**, 7 septembre 1690 à Palézieux. **Jean Serex**, deuxième fils, cité 1714 et 1717.

Pernette Serex et Mamert Chollet eurent :

Catherine Chollet, baptisée le 12 mai 1678 ; elle épouse Daniel Dufey et partage en 1715 avec Jacques, son frère du premier lit⁴⁶. **Françoise Chollet**, baptisée le 28 octobre 1685.

Il est temps de conclure. Après avoir quelque peu corrigé la généalogie des Gruyères, je pense avoir démontré qu'Antoine de Gruyères-Aigremont est un *gateway ancestor* tout à fait convenable pour les généalogistes qui s'intéressent aux familles de Palézieux et de Maracon. A eux de jouer, maintenant.

Guy Le Comte

⁴⁶ *Chroniques de Palézieux* T 2 p.80. Daniel Dufey épousa Catherine, fille de Mamert Chollet, de Maracon.